
Mot d'accueil de Grégory Doucet, Maire de Lyon
A l'occasion des Vœux 2023 du Tribunal de Commerce de Lyon
Hôtel de Ville - Salon Justin Godart
Mardi 17 janvier 2023

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président du Tribunal de Commerce (Thierry Gardon),

Madame la Première Vice-Présidente (Emeline Baume) représentant Monsieur Bruno Bernard Président de la Métropole de Lyon,

Mesdames et Messieurs les représentants des Autorités judiciaires,

Monsieur le Directeur régional des finances publiques Auvergne Rhône-Alpes (Pascal Rothe),

Monsieur le Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises près de la Préfecture de région (Romain Maillot),

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'URSSAF Rhône-Alpes (Marc Poisson),

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole (Philippe Valentin),

Monsieur le Président de la Chambre des métiers et de l'Artisanat (Christophe Bernollin),

Mesdames et Messieurs,

C'est une grande joie pour moi de vous recevoir, en tant que Maire de Lyon, dans ce salon Justin Godart, de notre bel hôtel de ville.

Et cela me réjouit d'autant plus que c'est la première fois - *en raison des circonstances sanitaires que vous connaissez* - que j'ai l'honneur d'accueillir la rentrée solennelle du tribunal de commerce de Lyon.

Je gage que même pour ceux qui connaissaient l'endroit, pour y avoir été conviés avant 2021, le plaisir des retrouvailles avec notre maison commune est partagé.

Je dis « maison commune » ; en effet car elle a vocation à être un lieu de réunions des Lyonnaises et des Lyonnais, au service de l'intérêt général et de la prospérité de la ville.

D'ailleurs, il y a déjà plusieurs siècles, le prévôt des marchands et ses échevins officiaient ici pour gérer les intérêts des habitantes, des habitants et des commerces qui avec l'artisanat, l'industrie, ses entrepreneurs, ses travailleurs, ont construit historiquement la richesse de notre cité.

Le prévôt des marchands gérait les mesureurs de blé, les crieurs, les jaugeurs de vin **et** les taverniers. Toute une histoire : les aubergistes et le pot lyonnais, n'est-ce pas ?

Le commerce a donc toujours occupé une place importante dans cet édifice. Du reste, le salon se situant au rez-de-chaussée s'appelle encore le « salon de l'abondance ». On y gardait le blé, fait intéressant : on retrouve encore des instruments de mesure dans la Cour Haute par laquelle vous êtes arrivés.

La Révolution française - *dans sa grande sagesse* - a maintenu les juridictions « consulaires », dont l'existence a définitivement été consacrée par les auteurs du code de commerce en 1807.

Je vous souhaite donc la bienvenue dans ce lieu chargé d'histoire, qui a une résonnance très forte pour la réglementation des affaires et l'administration économique de Lyon.

Permettez-moi de profiter du moment aussi pour féliciter l'engagement du Tribunal de commerce au service des chefs d'entreprises, petites ou grandes.

Je tiens notamment à vous complimenter pour le travail de prévention menée à destination des entreprises en difficulté. Et de tout ce qui passe par les règlements à l'amiable des contentieux.

J'ai noté qu'en 2022, il y a eu une hausse de 80% des procédures réglées de cette manière.

Je sais, cher Thierry, que vous avez à cœur de mettre en œuvre ce devoir d'anticipation et de prévention, fondamental pour la sauvegarde de nos entreprises, des emplois ... et de ses conséquences pour l'équilibre économique, social et psychologique des salariés autant que des entrepreneurs.

Je voudrais aussi féliciter chaleureusement les trois nouveaux juges du tribunal de commerce, élus en fin d'année. Cette prise de responsabilité vous honore.

J'aimerais enfin affirmer que je suis bien conscient que le Tribunal de Commerce est le premier observatoire de la situation économique lyonnaise et que son activité est aussi essentielle à ce titre.

Ceci permet, par exemple, d'accréditer le constat qu'actuellement toutes les organisations sont touchées par la hausse des coûts énergiques et des coûts d'approvisionnement, avec une tension réelle sur la trésorerie de nos entreprises et le pouvoir d'achat des consommateurs.

Vous l'avez établi : cette année, le nombre de « défaillances » repart à la hausse et retrouve les niveaux de 2019.

Réjouissons-nous néanmoins d'une activité économique qui s'est maintenue en 2022, avec un climat des affaires favorable, y compris dans l'industrie ... et des carnets de commandes bien remplis ouvrant à des besoins en recrutement persistants.

Les créations d'emplois salariés restent dynamiques, avec un taux de chômage à Lyon qui est en forte baisse depuis un an.

J'en profite pour saluer au passage Camille Augey, mon adjointe à l'emploi, à l'économie durable et locale, à l'insertion, au commerce et à l'artisanat que je sais, comme moi, très attentive à ce point. Avec sa délégation et les services de la ville, elle mobilise toute son énergie son écoute et sa clairvoyance, pour fédérer les acteurs afin qu'une activité responsable et de qualité se déploie dans notre ville. Et que l'animation de nos quartiers en bénéficie de manière globale.

Voilà une transition toute trouvée ... d'autant plus que c'est le moment des vœux et des résolutions, pour vous dire que je souhaite ardemment que les milieux économiques lyonnais soient « fer de lance » pour répondre aux grands défis du monde contemporain. A commencer par celui de l'urgence écologique.

Comme vous le savez, nous avons entrepris à Lyon, une démarche dénommée « Lyon 2030 » qui nous inscrit dans un programme de la Commission Européenne. Son but est d'ouvrir des perspectives motivantes pour embarquer tous les acteurs lyonnais vers la neutralité climatique, d'ici la fin de la décennie. Je ne saurais trop vous inviter à y participer, par exemple en prenant part à l'agora « Lyon 2030 ». Et même à vous faire les relais de cette initiative pour nos prochaines rencontres, qui auront lieu de mars à juin.

Ce serait, à mon avis, un très bon moyen pour rendre l'année qui s'ouvre, exceptionnelle et entraînante. A la hauteur de la nature pionnière qui a fait la renommée de notre ville au fil des siècles.

Bravo encore pour votre engagement, bienvenue à vous et excellente année 2023.

Je vous remercie.